

Oele

clairement que des moyens financiers devront être mobilisés également à brève échéance aux fins des recherches nucléaires entreprises par Euratom. En effet, cette organisation est compétente en ce domaine et elle a de l'expérience en ce domaine, alors qu'il faudrait des années pour la réadapter et la rendre capable, même en partie, d'entreprendre de la recherche non nucléaire.

Permettez-moi de préciser ma pensée à l'aide d'un communiqué de presse du Conseil qui s'est occupé la semaine passée du problème d'Euratom et qui n'est pas parvenu, une fois de plus, à un résultat positif en ce qui concerne l'établissement d'un budget pour plusieurs années. Dans ce communiqué il est dit — je cite en français :

« Le Conseil a invité chaque délégation à informer son gouvernement des problèmes qui se posent actuellement dans le cadre d'Euratom en vue de lui permettre d'examiner l'opportunité d'évoquer ces problèmes lors de la prochaine réunion des chefs d'État ou de gouvernement qui doit se tenir à La Haye. »

Cela signifie que cette question pourra jouer un rôle à la conférence au sommet et pour cette raison je crois que nous devrions nous exprimer clairement en faveur de la continuation des activités d'Euratom dans le domaine nucléaire, et c'est pour cette raison que j'ai présenté cet amendement.

Je dois ajouter que, d'accord avec le président de la commission politique, j'ai quelque peu modifié le texte et que je l'ai maintenant rédigé comme suit, dans l'espoir qu'il se présente ainsi sous une meilleure forme et qu'il sera plus compréhensible pour mes collègues.

Je donne lecture du texte en français :

« De donner une nouvelle impulsion à une politique commune de la recherche scientifique et technologique y compris la poursuite des travaux dans le secteur nucléaire en assignant à la Communauté européenne de l'énergie atomique de nouvelles tâches à moyen terme et à long terme et en lui accordant les moyens nécessaires à une telle activité, notamment dans le cadre d'accords éventuels avec des pays tiers européens. »

Je pense que ce texte se rattache le mieux possible au texte existant tout en exprimant clairement que nous entendons mettre Euratom en état de survivre, également à brève échéance.

M. le Président. — Monsieur Oele, je vous prie de me présenter par écrit la modification que vous proposez à votre amendement.

Quel est l'avis du rapporteur ? ...

M. Scarascia Mugnozza. — (1) Monsieur le Président, comme l'a déjà dit M. Oele, je suis d'accord. En somme, il s'agit d'insérer, après le mot « technologique », le membre de phrase suivant : « en accordant à la Communauté européenne de l'énergie atomique des moyens suffisants pour lui permettre de poursuivre et d'adapter la recherche nucléaire ». J'estime que cette modification du texte initial contribue utilement à préciser et à éclaircir notre point de vue.

M. le Président. — Je mets aux voix l'amendement de M. Oele tel qu'il vient de le modifier et qui est accepté par le rapporteur.

L'amendement est adopté.

Sur la lettre E, je n'ai ni amendement, ni orateur inscrit.

Je mets ce texte aux voix.

Ce texte est adopté.

Sur la lettre F, qui a fait l'objet d'un corrigendum, je suis saisi d'un amendement n° 2 présenté par M. Vals et dont voici le texte :

Rédiger comme suit l'alinéa F de ce paragraphe :

« F de renforcer les pouvoirs du Parlement européen, notamment en ce qui concerne le contrôle des ressources propres de la Communauté et l'établissement des budgets des Communautés européennes qui ne devront plus être adoptés contre la volonté du Parlement européen, mais qui devront être approuvés par lui ».

La parole est à M. Vals.

M. Vals. — Je retire mon amendement.

M. le Président. — L'amendement n° 2 est retiré.

Je mets aux voix la lettre F.

Ce texte est adopté.

A la lettre G, je suis saisi d'un amendement n° 3, présenté par M. Dehousse et dont voici le texte :

A l'alinéa G de ce paragraphe, remplacer les mots :

« des ministres de l'instruction publique, » ...

par les mots :

« des ministres compétents, » ...

La parole est à M. Dehousse.

M. Dehousse. — Monsieur le Président, il s'agit d'un amendement très modeste. Les ministres de l'instruction publique existent de moins en moins, ils sont de plus en plus remplacés par les ministres de